Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 623

Artikel: À la colle : entente vaudoise et électorale
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012880

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

À LA COLLE

Entente vaudoise et électorale

Les partis dits de l'Entente vaudoise ont donc rejoué la comédie je te tiens, tu me tiens...
Trois observations:
— L'Entente, dans le canton de Vaud, contrairement à Genève ou à Neuchâtel, se fait sous l'égide d'un parti dominant, le parti radical, qui se réserve comme tel les meilleures cartes.
— La récompense des petits ou moyens alliés implique une répartition qui tienne compte de toutes les échéances électorales à système majoritaire et qui bloque en conséquence la totalité du jeu politique.
— L'atmosphère feutrée qui en découle est, quelles que soient les qualités des hommes, préjudiciable à la vitalité vaudoise. Les faibles scores électoraux vaudois en sont un reflet évident.
Le parti libéral n'a donc pas osé prendre des risques (il courra sous les couleurs de l'Entente pour la course à l'Exécutif, pensant assurer ainsi son siège unique). Ayant échoué à l'occasion d'une élection partielle, s'étant incliné ensuite autour du tapis vert pour l'élection générale qui vient, il démontre son incapacité à réussir l'opération de rééquilibrage réussie à Genève et Neuchâtel. Et de surcroît, il se lie par un accord interpartis qui, à chaque discussion, fera ressortir son rôle minoritaire.
Au pas, cam'rade, au pas cam'rade, au pas!

INITIATIVE SCOLAIRE

Après la leçon de l'échec, la pédagogie du succès

Le refus par le peuple du décret réformant la structure de l'école vaudoise était ambigu par addition d'une opposition de droite et de gauche.
Pour y voir clair il est donc nécessaire de procéder à un deuxième tour afin que puissent clairement et démocratiquement en découdre d'une part les partisans du «statu quo» (même ponctuellement amélioré) et d'autre part les partisans d'une réforme, prudente peut-être, mais sans arrière-pensée.
Une initiative populaire a donc été préparée et rédigée. Son premier mérite est de créer les conditions de cette clarification.
Cette initiative doit, de surcroît, intervenir rapidement. Rédigée en termes généraux, elle pourra être soumise au peuple sans délai. Si elle est acceptée, la réforme sera mise en route; si elle est refusée, le statut actuel sera conforté.
La décision de principe, c'est-à-dire le vote populaire, devrait intervenir en 1982. Le compte à rebours donne: lancement de l'initiative dans le premier trimestre 1982. Tel sera le cas.
Les principes retenus sont simples:
— Un cycle d'observation et d'orientation de dix à douze ans, sans présélection camouflée.
— L'accent mis sur les possibilités de réorientation et de raccordement entre les trois divisions, qui répartiront les élèves dès l'âge de douze ans.
— Le choix de l'orientation sera de la compétence des parents, qui auront en mains le préavis des maîtres.
— Enfin, des moyens suffisants (financiers notamment) devront être mis à disposition de chaque division, et dans chaque région, pour que soient créées les conditions d'une égale dignité et efficacité de chaque division.

L'initiative annoncée semble permettre que se regroupent derrière elle tous ceux qui souhaitent une réforme qui ne soit pas seulement verbale, mais qui puisse se traduire par un renouveau pédagogique.
Les premiers engagements semblent prouver que ce regroupement a eu lieu et aura lieu; demeurent encore froissées quelques susceptibilités mal remises de l'échec du décret; on les repère dans l'officialité de la Société pédagogique vaudoise notamment. Mais l'action a des exigences non compatibles avec l'amour-propre. La dynamique de l'initiative en fera la démonstration.

BANQUES ET RISQUES

La mauvaise réputation de F. Mitterrand

Avant d'établir une police d'assurance-vie, les compagnies envoient leur futur assuré à la visite médicale, histoire de repérer les gens à haut risque — dont elles tiennent d'ailleurs la liste à jour. Les banques aussi prennent leurs précautions: elles testent non seulement la solvabilité de leurs débiteurs potentiels, mais veillent aussi au «risque-pays».
Pour cela, elles disposent de listes des Etats du monde, classés d'après leur propension à tomber dans la fâcheuse situation de ne pouvoir honorer des échéances. De tels «incidents de paiements», qui sont en somme des crises cardiaques nationales, peuvent évidemment être lourds d'implications pour les banques engagées dans le financement d'Etats en difficulté.
Dans certains cas, le risque-pays atteint même un niveau assez élevé pour faire perdre leurs nerfs aux plus sereins banquiers. Voyez les établissements allemands engagés en Pologne, à commencer par la Banque pour l'économie collective (proche des syndicats et des coopératives), qui y est pour 950 millions de DM à elle seule.
Pour éviter de se trouver dans une situation aussi délicate, les banques consultent donc toutes sortes d'indicateurs renseignant sur la sécurité et la vulnérabilité économique des pays, de même que sur leur assise financière. Au hit-parade de la confiance possible, on retrouve régulièrement la Suisse bien sûr, avec les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne occidentale (en légère régression il est vrai).
Selon le «baromètre» semestriel du périodique américain «Institutional Investor», il y a eu pas mal de baisses de fiabilité entre mars et septembre 1981: la Pologne a reculé du 74e au 84e rang, et n'avait plus que 19,5 points (sur 100) au début de l'automne. El Salvador recule aussi, pour se retrouver au dernier rang, avec 10,1 points. Dans le haut du classement, où quelques pays avancés du tiers monde se glissent parmi les membres de